

Politique d'annulation en Rééducation périnéale et pelvienne, en pédiatrie et en orthopédie

Cher client,

Tout traitement qui n'aura pas été annulé 48h à l'avance entraînera des frais de 40\$ non remboursables et pour lesquels aucun reçu ne sera émis.

Ces frais ont pour but d'assurer un salaire minimal à votre thérapeute pour sa présence au rendez-vous, la préparation qu'il lui a occasionné ainsi que des frais administratifs.

En signant cette politique, vous comprenez qu'il est de votre responsabilité de gérer vos rendez-vous et êtes en accord à acquitter ces frais le cas échéant.

De plus, veuillez noter qu'après le deuxième report consécutif qu'il ait été fait ou non dans les 48 heures, un avertissement sera émis et si vous reportez pour une troisième fois, le traitement en entier sera chargé peu importe le délai d'annulation. Cette politique a pour but d'assurer l'assiduité et la motivation dans la prise en charge ainsi que la qualité des traitements. Sachez qu'en ne respectant pas les recommandations du thérapeute quant à la prise de rendez-vous, vous ralentissez l'évolution de votre condition et pénalisez d'autres patients qui auraient pu bénéficier de cette plage horaire.

Merci pour votre collaboration

Signature du client

Date